

***Drôle de corps ! Le cas de mon, ton, son cors* comme substitut nominal du pronom personnel en ancien et moyen français :  
une grammaticalisation qui n'a pas réussi ?**

**Yvonne Cazal, CRISCO (EA 4255)- UNIVERSITE DE CAEN ; SYLED (EA2290)- PARIS 3-SORBONNE NOUVELLE**

Il est désormais reçu dans les études de linguistique diachronique que, selon la formule de Christiane Marchello-Nizia, « tout changement est une variation synchronique qui a réussi »<sup>1</sup>. Nous voudrions ici explorer l'hypothèse corollaire que « toute disparition (d'une forme, d'une construction) dans l'histoire de la langue témoigne de ce qu'une variante synchronique n'a pas réussi », affirmation que nous voudrions valider par une enquête sur la disparition du tour *mon, ton, son cors* comme substitut nominal du pronom personnel, tel qu'il fonctionne dans les exemples suivants :

Helvis, biaux tres dous filz, por Diex, car reternes,  
Tant que j'aie a vo cors .i. molt petit parlé.<sup>2</sup>

où le tour est au cas régime, ou dans cet autre où il est au cas sujet :

Mes cors meismes en la bataille ira<sup>3</sup>.

Le syntagme nominal, formé du nom noyau *cors*, fonctionne bien comme un équivalent d'un pronom personnel objet (« Jusqu'à ce que je *vous* ai dit quelques mots »), ou sujet (« *J'*irai *moi-même* à la bataille »). Il doit cette aptitude au déterminant possessif (qui ouvre le SN et assure ainsi le renvoi à la personne), ainsi qu'à l'appartenance du nom noyau *cors* au paradigme des métonymies, possibles désignations de l'être humain<sup>4</sup>. Or, ce tour, usuel en ancien et encore en moyen français, est inconnu du français préclassique, même si un écho, bien assourdi, s'en fait entendre en français moderne dans l'expression figée à *mon/son corps défendant*<sup>5</sup>. La langue médiévale dispose ainsi, avec le SN *déterminant possessif + cors*, d'une variante du pronom personnel, variante qui disparaît ou ne réussit pas.

Mais avant de former des hypothèses sur les causes de cet échec, il est nécessaire de mettre en évidence la grammaticalisation<sup>6</sup> dont le syntagme *mon, ton, son cors* fait l'objet et qui autorise à parler à son endroit de *variante*, de *substitut* ou de *concurrent nominal* du pronom personnel, installé en langue – et non de simple périphrase ou figure de style.

---

<sup>1</sup> Marchello-Nizia, Chr. (2006), *Grammaticalisation et changement linguistique*, Paris, De Boeck, p. 21.

<sup>2</sup> Les Loh., Ars. 3143, f°9<sup>e</sup>. Nous empruntons cet exemple et le suivant à Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, s.v. *cors*.

<sup>3</sup> *Enfance Ogier*, 4926, Scheler.

<sup>4</sup> Appartiennent à ce paradigme d'autres noms comme, *char*, *cuer*, *ame*, *esprit*, *compagnie* que l'on trouve, mais dans une bien moins grande fréquence, pareillement employés comme concurrents nominaux du pronom personnel.

<sup>5</sup> Soit *alors que je ne le veux pas, malgré moi*. On peut aussi faire figurer au rang de ces survivances l'expression que nous avons choisie pour titre *Drôle de corps* et ses variantes où le nom *corps* désigne la personne entière, ainsi que les tours populaires *ma pomme*, encore actuel ou les plus désuets *mes bottes* ou *mes zigues*, *tes zigues*, *ses zigues*, équivalents nominaux d'un pronom personnel emphatique, pareillement construits à l'aide d'un déterminant possessif et d'un nom, métonymie (*pomme*, *bottes*) ou synonyme argotique de *individu* (*zig*).

<sup>6</sup> L'historique du débat portant sur la réalité même de la grammaticalisation du tour est établi par Gaston Zink, *Morphosyntaxe du pronom personnel (non réfléchi) en moyen français (XIVe-XVe siècles)*, Droz, 1997, p. 373.

### ***La grammaticalisation : du sens plein à la variante d'un pronom personnel emphatique.***

Les grammairiens s'accordent désormais sur le fait que le tour est engagé dans une grammaticalisation. Les différentes étapes du processus coexistent dans les emplois médiévaux. Encore assez proche du sens plein, on trouve les occurrences où le *cors* représente la personne en tant qu'elle est l'objet de soins, d'affection ou d'inquiétude. Le recours au syntagme peut y être interprété comme une marque énonciative<sup>7</sup> comme dans *Erec et Enyde* où le vavasseur parle en ces termes de sa fille :

C'est mes solaz et mes deporz,  
C'est mes avoires et mes tresors,  
Et je n'ain tant rien come *son cors* »<sup>8</sup>.

Le corps est ainsi évoqué, pour désigner la personne en tant qu'elle est vivante, comme dans l'expression – très fréquente – *mettre son cors en aventure* ou même *mettre son cors* sans autre complément :

Metez hardiement *vos cors*  
Pour Dieu...<sup>9</sup>

Il est vrai que la construction se rencontre souvent avec des verbes signifiant *s'occuper de, orner, armer* où se perçoit encore la matérialité objet de soins :

A cort s'en vait por son cors deporter<sup>10</sup>

Li rois, por son cors atorner  
A son lever li anvea<sup>11</sup>

L'exemple suivant semble à mi-chemin des emplois précédents et d'un fonctionnement de substitut à part entière du pronom personnel,

La reïne araumant l'an mainne [il s'agit d'Enyde]  
An la soe chambre demainne  
Et dist qu'an li aport isnel  
Le fres bliaut et le mantel  
De l'autre robe croisilliee  
Qui por son cors estoit tailliee<sup>12</sup>

où *son cors* permet de lever l'ambiguïté entre les deux référents possibles de P3 en fournissant au système des pronoms personnels une forme contrastive : *une robe qui avait été taillée pour elle, la reine* (et non Enyde), *pour elle-même*. En l'absence de concurrence entre deux référents possibles du pronom, le tour fonctionne comme un pronom personnel emphatique, par lequel s'opère un renforcement de l'identité :

Dex, dist Guiborc, est Guillelmes faez  
Qui par son cors a tant enprisonez<sup>13</sup>

que l'on peut traduire par *à lui seul, personnellement*. D'abord renforcement du pronom personnel, la construction peut, à son tour, être renforcée par les mêmes qualificatifs que le pronom personnel, *meïsmes, seul*

<sup>7</sup> C'est la thèse défendue par Hatcher, A., (1941), « *Son cors in old French* », in *Studies in celebration of the eightieth Birthday of Samuel Singer*, Duke University Press, p. 63-88.

<sup>8</sup> Chrétien de Troyes, v. 544-546.

<sup>9</sup> Jean Bodel, *Le Jeu de saint Nicolas*, 420 à-421.

<sup>10</sup> Gaydon, v. 365.

<sup>11</sup> Chrétien de Troyes, *Cligès*, 5636-37.

<sup>12</sup> *Id.*, *Erec*, v. 1572.

<sup>13</sup> *Aliscans*, v. 2135.

Il meismes ses cors al le feu alumé<sup>14</sup>

ce qui témoigne peut-être d'une avancée supplémentaire dans le parcours de grammaticalisation.

Ainsi grammaticalisé, le tour *mon, ton, son cors*, tel qu'il fonctionne usuellement dès les premiers textes d'ancien français, vient donc s'inscrire dans le système des pronoms personnels médiévaux, qu'il complète soit d'une forme emphatique, soit d'une forme réfléchie contrastive et désambiguïsante. Or cette grammaticalisation *n'a pas réussi* et le tour a disparu<sup>15</sup>. A cet échec, nous proposons quelques explications, selon les hypothèses de travail suivantes :

### **Hypothèses de travail**

- a) A partir des emplois où *mon, ton, son cors* est grammaticalisé et réfère au sujet du verbe de la proposition ou à un référent saillant de cette proposition, nous reviendrons sur le fonctionnement réfléchi du tour et notamment sur sa concurrence avec le pronom *se/soi*. Nous prenons à cet effet pour objet un corpus d'occurrences des mêmes verbes *armer, atoner, adouber, soulacier*, que l'on trouve construits soit avec le pronom réfléchi *soi atoner, s'atoner* soit avec son concurrent nominal *son cors esbanoier*.
- b) Le tour, fréquent en ancien français, semble se raréfier dans la prose du moyen français. La disparition de la déclinaison – et des formes au cas sujet *mes, tes, ses cors* – semble fragiliser l'emploi du syntagme nominal comme substitut du pronom personnel, qui se voit ainsi privé d'une flexion en cas. Il semble que le recours à la forme régime *mon corps* en fonction de sujet n'ait pas eu lieu.
- c) Une autre cause de l'obsolescence d'une forme est son défaut d'iconicité. Or, quel que soit le point d'achèvement atteint par sa grammaticalisation, le nom *cors* continue d'être employé – et fréquemment – dans les textes médiévaux avec son sens premier et propre de « partie physique de l'être humain », et spécialement au moyen âge « partie charnelle et mortelle de la créature ». Cette prégnance constitue, semble-t-il, un obstacle à l'évidement sémantique qui accompagne la grammaticalisation<sup>16</sup>. A l'appui de cette hypothèse, le fait que la construction grammaticalisée est extrêmement rare dans le théâtre religieux du moyen français, alors qu'elle subsiste encore dans la prose à sujet profane de la même période. Le remplacement, pour certains de ses emplois de *cors* par le nom, plus abstrait et moins fréquent, de *personne* confirmerait cette explication.
- d) Enfin, nous voudrions avancer une dernière explication à l'échec de cette variante du pronom personnel. En tant que concurrent de nature nominale du pronom personnel, *mon, ton, son cors* conserve sa tonicité, ce qui convient à ses emplois de pronom personnel emphatique. On a vu que le tour se raréfie en moyen français pour disparaître tout à fait au 16<sup>ème</sup> siècle. Or, cette chronologie est aussi celle de la disparition de la construction « por lui voir » où le pronom personnel régime est antéposé au verbe, qui a tout à fait disparu du français préclassique. Dès le 14<sup>ème</sup> siècle, cependant, la langue préfère et emploie de plus en plus souvent « pour le voir », avec un pronom atone. Si l'on admet le parallèle entre les deux séries de fait, l'on conçoit que *mon cors* n'ayant pas – au contraire du pronom *soi* – de forme atone, se voit chassé comme disconvenant du système des pronoms personnels.

---

<sup>14</sup> *Chanson d'Antioche*, v. 580

<sup>15</sup> Contrairement à l'anglais où un procédé analogue est à l'origine du pronom emphatique et réfléchi *myself, yourself...* sans parler de la grammaticalisation à l'origine des indéfinis, construits sur la base nominale *body, somebody, everybody*, etc.

<sup>16</sup> Le mot ne connaît pas, non plus, l'érosion phonétique souvent associée à la grammaticalisation.

### **Corpus et limites chronologiques**

Notre corpus est constitué principalement de la base de données *Corpus de la littérature médiévale des origines au XVe siècle*, Edition électronique, Classiques Garnier Numérique, <http://www.classiques-garnier.com>, (complété au besoin par des éditions à support papier), du *Dictionnaire du Moyen Français* (1330-1500) et de la base Frantext (<http://www.frantext.fr>) pour la période 1500-1650.

Pour la description des emplois du tour et les étapes de sa grammaticalisation, l'étude se concentrera sur les textes d'ancien français (premiers textes et 12<sup>ème</sup> siècle), synchronie où le tour est le plus fréquent. La prose du moyen français et du français préclassique constituera en revanche l'observatoire privilégié de la raréfaction du tour, de son remplacement par le pronom réfléchi, comme de la promotion des tours emphatiques avec *personne*, *même* ou *seul*.